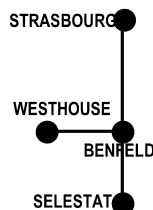




32^{ème} MARCHE AUX PUCES FÊTE AU VILLAGE DIMANCHE 29 JUIN 2025



à WESTHOUSE près Benfeld
Place de l'église de 8H à 18H

A votre disposition au courant de la journée :

- *Marché aux puces*
- *Animations de rues*
- *Particuliers (Profitez-en pour vider caves et greniers) 15 € les 5 mètres et 3 € le mètre supplémentaire.*

11H Apéritif / 12H Repas (Sans réservation) / 17H Tartes flambées

Toute la journée : Restauration + Buvettes + Animations de rue

Talon à retourner avant le 22/06/2025 à :

REIBEL Bernard 219B Petite rue de l'église

67230 WESTHOUSE Tél. : 03 88 74 22 57

Notre Site puces: <https://puces.eswesch.fr/> **Site club:** <https://basket.eswesch.fr/>

Renseignements : westhousemap@gmail.com

Règlement :

- Le marché aux puces est ouvert à tous sous condition de respecter ce règlement et de renvoyer le coupon réponse totalement rempli accompagné du paiement en Chèque.
- Les stands de boisson et restauration sont exclus puisque réservés à l'association organisatrice (ESW). Les actions de vente se feront exclusivement dans les limites de l'emplacement vous ayant été attribué. La vente ambulatoire est strictement interdite.
- La vente d'armes blanches ou à percussion est proscrite.
- Le prix des cinq mètres linéaires est de **15 €**.
- Mise en place des exposants : de 6H à 8H. **Les places inoccupées à 8H seront redistribuées et non remboursées.**
- Chaque exposant est prié de laisser son emplacement dans un état propre au plus tard à 18H.
- En cas de non-respect de ce règlement, l'ESW sera seule juge et pourra prendre toute disposition. Ce règlement a été déposé à la mairie de Westhouse.
- **ATTENTION les emplacements de 5 mètres ne permettent pas de garer tous les types de véhicule. Si le vôtre fait plus de 5 mètres merci de prendre 1 ou plusieurs mètres supplémentaires (3 € le Ml) ou de vous garer à l'extérieur.**
- **Les règles sanitaires et de sécurité à la date du 29 juin 2025 seront à respecter.** Le comité de l'ESW

NOM PRENOM _____ Tél: _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

CI ou Passeport N° _____ délivrée le ____/____/____ à _____

N° du registre de commerce (si Professionnel) : _____

Réserve un emplacement de : _____ Tranche(s) de **5 mètres à 15 €** = _____ €

Mètres supplémentaires(s) : _____ mètre(s) à **3 € le mètre** = _____ € **Total** = _____ €

Type d'activité : Particulier (Puces) _____ Artisanat _____ Brocante _____

Denrées périssables _____ Précisez _____

Je certifie sur l'honneur que l'origine des objets que je mets en vente est régulière et que je ne participe à ce type de manifestation que deux fois dans l'année en cours.

Seules les réservations dûment remplies, signées et accompagnées de leur paiement en chèque seront prises en comptes.

Les chèques sont à libeller au nom de : E S W

SIGNATURE (obligatoire):

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par l'ESW.

ESW 01/2025